Mairie de GUILLIERS

Mars 2026

Ah ! que MARS *est un joli mois ! C'est le mois des surprises,*
Du matin au soir dans les bois, Tout change avec les brises
Le ruisseau n'est plus engourdi ; La terre n'est plus dure
Le vent qui souffle du midi, Prépare la verdure.

Alfred de Musset

ELECTIONS MUNICIPALES

✻ Elections Municipales : 15 et 22 mars

Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h, salle des élections, cour de la Mairie.
Pour pouvoir voter**,** vous devez vous munir de votre **carte électorale** (facultative) et d'un **justificatif d'identité (obligatoire)**.
Retrouvez les **documents officiels d'identité acceptés en scannant le QR code ou en demandant la liste auprès du secrétariat de Mairie.**

✻ Validité du Bulletin de Vote

Le mode de scrutin pour les élections municipales est un scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires (alternance femme/homme).
Pour que votre vote soit comptabilisé, le bulletin glissé dans l'enveloppe doit être conforme :

- ❌ Pas de panachage
- ❌ Pas de rayure
- ❌ Pas de changement d'ordre
- ❌ Pas d'ajout manuscrit

Les bulletins établis au nom de listes différentes lorsqu'ils sont contenus dans une même enveloppe sont considérés comme nuls.

✻ Voter par procuration

Vous allez être **absent** le **jour du vote** d'une élection ?
Vous pouvez **charger** un **électeur** de voter **à votre place** dans **votre bureau de vote**.
Pour cela, vous devez faire une **procuration** de vote. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.
Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir **qu'une seule procuration faite en France.**
Pour effectuer la procuration, aller sur https://www.maprocuration.gouv.fr/
Remplissez le formulaire et validez votre procuration soit :

- **En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité**
- En vous rendant dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Votre mandataire n'a pas à se déplacer avec vous.

Comment ça marche ?

Permanence des Elus

Lundi : 15h à 17h en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr
https://www.guilliers.fr/

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00
***Mercredi** : 9h00 à 12h15*
***1er et 3ème samedi** : 9h00 à 12h15*

Cantine – Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97. 73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :
02.99.09.57.26 (SMICTOM)
Mardi – Jeudi - Samedi :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Pharmacie : 02.56.30.56.56

Cabinet kiné : 06.15.62.84.84

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
Du lundi au samedi
De 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

INFOS MUNICIPALES

✻ Passage de la balayeuse : Lundi 9 Mars

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

✻ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire. **Pièces à fournir** : CNI et livret de famille.

✻ Consultation des Actes Réglementaires

Rappel : Depuis le 1er juillet 2022, la publication des actes règlementaires est dématérialisée pour les communes.

Retrouvez ces actes *(arrêtés ou décisions du Maire, convocations, listes délibérations et procès-verbaux du Conseil Municipal, etc…)* sur le site internet de la commune.

https://www.guilliers.fr/ dans l'onglet :
Mairie / Actes Réglementaires

✻ Restaurant Scolaire

Apres les vacances de fin d'année, les différentes entreprises ont repris leurs travaux dans notre futur restaurant scolaire.

La **zone sanitaire** à proximité de l'accueil est terminée. Elle est formée de cloisons séparatives pour les toilettes des petits et grands avec des WC adaptés, les lavabos sont munis de robinets avec boutons poussoir régulant le débit de l'eau.
La particularité de cette zone est que le plafond est chauffant.

La **partie cuisine** est carrelée du sol aux murs dans toutes les zones dites de productions (carrelage anti dérapant pour le sol et pour les murs carrelage blanc facilitant le nettoyage) mais également dans la zone vestiaires et sanitaires du personnel.
Un damier constitué de carrelage de couleur matérialise en hauteur les différentes zones. En zone de cuisson, la hotte d'aspiration est très imposante afin d'absorber les vapeurs des futurs appareils de cuisson électriques.
La pièce dédiée à la préparation froide est composée de panneaux sandwich pour garantir un maintien en froid.

Dans **la zone dite de restauration**, le revêtement du plafond (phonique) est entièrement terminé, les fermes métalliques apparentes ont été peintes d'une couleur similaire à l'éclairage.
Deux destratificateurs (ventilateurs) sont positionnés au plafond afin de réguler et maintenir la chaleur vers le bas.
Le sol de la salle à manger est réalisé d'un revêtement « FLOTEX » ayant comme particularités techniques d'être acoustique, hygiénique, et facile d'entretien par une aspiration centrale.

A l'extérieur devant l'entrée principale *Rue de la Mairie*, les travaux de terrassements et d'aménagements des réseaux eaux pluviales et téléphone se terminent.
Deux entrées sécurisées sont en cours de réalisation, pour les deux écoles.
Préparations des espaces verts ainsi que cinq places de stationnement matérialisées au sol pour une dépose minute.
La création d'une petite aire de jeux face à l'entrée principale du restaurant sera réalisée.

A l'arrière du bâtiment *Rue des Courtieux*, le quai de livraison sera doté d'une table élévatrice pouvant recevoir les palettes de marchandises.

Pour information la salle à manger de notre cantine actuelle ne répond plus aux règles d'hygiène et de sécurité.
Sa superficie de 96m2 ne correspond plus au nombre d'enfants accueillis, de plus les locaux ne sont pas configurés avec la marche avant et il n'y a pas de vestiaires pour le personnel, ni de douche.
Enfin, il n'y a aucune isolation phonique et acoustique.
La superficie de notre future cantine scolaire sera de 170m2, respectant la réglementation et améliorant le confort pour tous. L'aide de matériaux fortement absorbant (type murs en torchis et panneaux en fibres de bois en hauteur de plafond) réduiront considérablement l'aspect acoustique.
Notre personnel encadrant pourra ainsi travailler dans une ambiance apaisée pendant le service des repas.

Futur Restaurant Scolaire : Photos de l'évolution des travaux

✽ Sécurité routière

Le bilan récent de la Sécurité routière nous montre des faits préoccupants concernant les routes en Morbihan.

En 2025 il y avait 641 accidents corporels, 40 tués et 798 blessés dont 213 blessés hospitalisés pendant plus de 24 heures. Sur les 5 dernières années (2021 à 2025) les pourcentages des tués étaient : les 0-24 ans → 19 % ; les 18-24 ans → 14 % ; les ≥ 65 ans → 38 % et les ≥ 75 ans → 24 %.

Pour la même période, les véhicules légers ou utilitaires sont toujours la catégorie des tués la plus représentée soit 46%, suivis par les 2 roues motorisées → 19 %, les vélos → 14 % et les piétons → 17 % des tués.

C'est-à-dire que, sur ces 5 dernières années les « usagers fragiles » représentent 52 % des tués (piétons, vélo, cyclo, moto, quad).
Donc, avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, quand nous quittons la maison pour une promenade à pied ou en vélo, il faut aussi être prudent sur nos routes.

Chiffres de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière du Morbihan

✽ Chenilles processionnaires : quelques petits trucs pour s'en débarrasser ?

La chenille processionnaire est une larve très nuisible et dangereuse pour certains arbres comme les pins ou les chênes. Mais c'est aussi une chenille urticante qui n'est pas sans effet sur l'être humain et les animaux de compagnie. On retrouve le stade de chenilles processionnaires entre février et juin suivant les années - le climat et les régions.
Il ne faut jamais attendre pour traiter un problème lié avec les chenilles processionnaires car plus vous allez attendre et plus il sera difficile de les éradiquer :

• Les chenilles processionnaires n'apprécient pas l'odeur et la texture granuleuse du marc de café, ce qui peut les faire fuir. Encourager la présence de prédateurs naturels comme les oiseaux (Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire ou se servir dans votre collier écopiège comme dans un garde- manger. La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire) et les chauves-souris en installant des nichoirs dans votre jardin.

• Pulvériser au vinaigre blanc. Répulsif naturel idéal, le vinaigre blanc tient éloigné les moustiques et les moucherons, mais aussi les chenilles processionnaires. Pour protéger vos végétaux, il suffit de mélanger le vinaigre avec de l'eau puis de vaporiser la préparation dans votre jardin au moins une fois par jour.

• Piège à collier (méthode spécifique aux chenilles processionnaires du pin) Cette méthode consiste à piéger les chenilles en procession lors de la descente des arbres. La collerette du piège bloque les chenilles et les oblige à descendre dans le sac collecteur via un tube.

• Poser un piège à phéromones : Cette technique consiste à attirer les papillons mâles par les phéromones posées à l'intérieur d'un récipient. Les papillons pénètrent dans le récipient, glissent et tombent dans de l'eau savonneuse. Le piège à phéromones est à accrocher sur les branches des arbres de juin à septembre.

DU COTÉ DES SERVICES

✽ « Aux Délices de Guilliers »

La boulangerie est actuellement fermée jusqu'au lundi 16 mars inclus.

DU COTÉ DES ÉCOLES

✻ Ecole Robert Desnos

Du 26 au 30 janvier, dans le cadre de la « *Semaine Académique de la maternelle* » basée sur la lecture, les élèves de maternelle ont accueilli des parents d'élèves chaque matin dans leur classe : ils ont ainsi pu vivre un temps d'accueil autre, riche en échanges et partages grâce aux lectures offertes par les parents aux élèves. Ce temps privilégié sera réitéré le reste de l'année grâce aux parents disponibles et volontaires.
Les élèves de CP-CE1-CE2 ont été conviés à la MFR pour suivre des ateliers sur le chien et le lapin. Ils ont appris à reconnaître différentes races de chien et de lapin et ont découvert l'univers de ces animaux.
Les CM1-CM2 se sont rendus au collège Mme de Sévigné à Mauron afin de vivre une journée d'intégration lundi 9 février. Les CM2 ont été répartis dans des classes de 6ème et de 5ème pendant que les CM1 bénéficiaient d'une intervention de Frédérique BOSI, infirmière scolaire, sur le thème du respect et du consentement. Tous les élèves ont pu découvrir le Centre d'Information et de Documentation (CDI) ainsi que le self (cantine scolaire). L'équipe enseignante remercie la mairie de Guilliers pour le financement du car.
Les élèves de CP-CE1-CE2 sont allés à l'EHPAD des Blés d'Or de Guilliers le mardi 10 février afin de vivre un temps d'échange sur l'école d'autrefois. Les élèves ont pu découvrir différents objets prêtés par le musée de Lizio et écouter les récits des résidents sur leur vie d'écoliers.
A l'occasion de la « *Semaine des Femmes et Filles de Sciences* » qui s'est déroulé du 9 au 13 février, nous avons accueilli à l'école une médecin et une ingénieure afin qu'elles partagent leurs expériences professionnelles avec les élèves et qu'elles répondent à leurs questions. Ces rencontres ont été riches d'échanges et d'expériences partagées.
Enfin, tous les élèves de l'école ont pu finaliser leur parcours artistique aux côtés de Gemma COLLINS. Leurs œuvres seront exposées lors du « repas-expo-soirée dansante » organisé par l'Amicale Laïque le samedi 28 mars. Venez nombreux !

✻ MFR

La 2e journée Portes Ouvertes de la MFR sera le samedi 7 mars de 9h à 17h.
Visite des locaux et démonstrations d'activités avec les chiens : éducation, agility, toilettage...
Petite restauration sur place.

DU COTÉ DU SPORT

✻ Vacances d'Hiver : Compte rendu des activités

Pendant les vacances de Février, nos jeunes « ados » (9-15 ans) ont pu bénéficier de différentes activités sportives.
Ils ne s'ennuient pas entre les sorties VTT, le badminton, les jeux collectifs, le futsal… sans oublier le paintball « maison » puis les sorties Escape Game et cinéma !
Après ces beaux moments de convivialité, ils sont prêts à reprendre l'école !

Cette photo a été prise au retour de la sortie VTT du mardi 24 février, sous un beau soleil, mais dommage nous distinguons difficilement l'état des cyclistes à l'image !
Pourtant, croyez-nous la boue était bien au rendez-vous… !

✻ Badminton

Pour rappel, tous les mardis (en période scolaire) de 20h à 22h au complexe sportif, se déroule une séance de badminton encadrée par Maxime, notre animateur sportif.
Avant les vacances de février, une rencontre avec le club de Loyat a eu lieu, ce fût l'occasion d'organiser un petit tournoi entre les guilliérois et les loyatais *(photo ci-jointe).*

✻ Avenir de Guilliers : Les matchs du mois

Matchs à domicile	Matchs à l'extérieur
Dimanche 08 mars contre Guégon à 15h30	Dimanche 01 mars sur le terrain de Taupont 2 à 13h30
Dimanche 29 mars contre Mauron 2 à 15h30	Dimanche 22 mars sur le terrain de Ploërmel 4 à 13h30

Nous vous attendons nombreux pour venir supporter les joueurs.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS / ANIMATONS

✻ Marche « Découverte de nos sentiers » : Mercredi 18 Mars

La marche est prévue de 10h30 à 11h45 avec notre animateur sportif Maxime. Le point de RDV est au complexe sportif.

✻ Les Baladins de Château Trô

Nous remontons donc sur scène pour 6 dates ce mois-ci, pour jouer une comédie de Angélique SUTTY : **MARIAGE A TOUT PRIX**.
Nous fêterons tous ensemble les 10 ans de la troupe, avec une saynète jouée en première partie par les ados en guise d'apéritif !
Un anniversaire sous le signe de l'amour et de l'humour !!
Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui sont venus nous aider à monter et préparer le décor.
Nous vous conseillons vivement de réserver vos places au 06 33 71 17 96.

Samedi 7 et Dimanche 8 mars

Samedi 14 et Dimanche 15 mars

Vendredi 20 et samedi 21 mars

*Séances du vendredi et des samedis : **20h30** ; Séance des dimanches : **14h30***

Adulte et enfant + 12 ans : **7 € ;** Enfants de 6 à 12ans : **2 €**

✻ Les Guillerets : Repas « A la Bonne Franquette » - Jeudi 26 mars

L'Association organise son premier repas 2026 « BONNE FRANQUETTE » le **Jeudi 26 Mars** à 12h00 à la Salle du Carrouêz.
Vous pouvez vous inscrire et honorer votre règlement par avance pour une meilleure gestion logistique tous les jeudis de 14h00 à 17h30 - Salle du Carrouêz.
Tarif Adhérent 13 € ; Tarif Extérieur 18 €

The GUILLERETS association is organizing its first "Bonne Franquette" meal on THURSDAY MARCH 26 at 12h00 p.m You can now claim toregister and honor your payment in advance for better logistical management Every THURSDAY from 2:00 p.m to 5 :30 p.m in the CARROUEZ. Member Rate 13 € External 18 €. Tel 0673035776 to 0685800814

De plus, l'association a programmé un voyage pour ses adhérents le **Jeudi 4 Juin** avec un départ de Guilliers - Salle du Carrouêz à 7h30 (Car FERRON) via PAIMPOL visite en petit train touristique, puis déjeuner au restaurant BOCHER à PLOUBAZLANEC. Après le repas, direction la pointe de l'Arcouest pour y prendre le bateau et effectuer le tour de l'ile de BREHAT (avec possibilité au retour de mettre pied sur l'île).
Pour obtenir un tarif de 86 €/personne, il faudra 50 inscriptions minimum, en dessous il y aura un supplément.
Vous pouvez vous inscrire tous les jeudis de 14h à 17h30 Salle du CARROUEZ ou par tel 06 73 03 57 76 ou 06 85 80 08 14.

✻ Amicale Laïque : Repas – Expo – Soirée Dansante

Rendez-vous le **samedi 28 mars** à la salle du Carrouêz pour un moment placé sous le signe de la convivialité et du partage !
Repas sur place ou à emporter, exposition des œuvres de nos petits écoliers, et pour finir en beauté, une soirée dansante !
Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de passer un moment chaleureux tous ensemble.
Tickets en vente dans les commerces, auprès des parents d'élèves
ou par téléphone au 06 73 50 74 06.

DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Samedis 7-14-21 mars	20h30	Théâtre Les Baladins de Château-Trô	Salle Le Carrouêz
Dimanche 8-15 mars	14h30		
Vendredi 20 mars	20h30		
Samedi 28 mars	19h00	Repas sur place ou à emporter	Amicale Laïque / Salle Le Carrouêz
Dimanche 19 avril	matin	Rando VTT et pédestre	VTT Guillierois / Complexe Sportif

Le Maire – Joël LEMAZURIER